

Réunion d'informations

05/09/2023



Zoom :

MICRO ET VIDEO

Votre micro est coupé. Vous pouvez l'activer si vous souhaitez prendre la parole et poser des questions.

Votre vidéo peut être ouverte.

Vous pouvez voir les intervenantes et le support.

ONGLET CONVERSER

Cela vous permet de poser des questions

(visibles par tout le monde ou en privé selon votre choix)

SOMMAIRE

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Resacoop

Territoires Solidaires

La Guilde, Pôle Microprojets

2. LES CRITERES DE SELECTION au

Programme Microprojets

3. LE DEPÔT DE DOSSIER sur le

Portail Solidaire

4. Présentation de Cart'ONG !



RESACOOOP

Réseau d'appui aux acteurs de la coopération
et de la solidarité internationale en Auvergne-Rhône-Alpes



Accompagnement



Faire savoir ce que vous faites



Annuaire des organisations
et panorama des projets



Mise en réseau



Formation



www.resacoop.org



Retrouvez toutes les infos sur
notre site et dans notre
newsletter

Vous permettre de développer vos partenariats et vos projets

Le réseau de Provence-Alpes-Côte d'Azur

- **Création en 2011**
- Animation d'un réseau **multi-acteurs**
- **Objectif** : améliorer la qualité des actions de coopération et de solidarité et contribuer à l'ouverture internationale des habitants
- www.territoires-solidaires.fr

Nous contacter

Ella CARRARA

e.carrara@territoires-solidaires.fr

07 66 40 94 47

52, rue saint Ferréol 13001 MARSEILLE

1. QUI SOMMES-NOUS ?

- ✓ ONG créée en 1967
- ✓ Reconnue d'utilité publique en 1981
- ✓ Sa mission : soutenir les initiatives d'aventure et de solidarité
→ Aventure, Volontariat, Programmes directs, Microprojets



Le Pôle Microprojets

Missions :

1. Valoriser les **petites associations de solidarité internationale**
2. Favoriser la mise en place de **Microprojets** de développement à l'international.

Activités :

1. Accompagner / Former
2. Suivre / Evaluer
3. Capitaliser
4. Financer



Appel à projet **Microprojets**

De 3 000 € à 12 500 € pour toutes les associations

Et jusqu'à 20 000 € pour les associations déjà lauréates et au budget annuel N-1 > 50 000 €



ÉDUCATION
AGRICULTURE
ACCES A L'EAU POTABLE
SANTÉ
FORMATION
INSERTION
AUTONOMISATION
ENVIRONNEMENT /
ENERGIES
DROITS DE L'HOMME /
DES FEMMES /DES ENFANTS
Et autres thématiques !





POUR QUI ?

Les associations françaises en partenariat avec une structure locale

- ☆ Enregistrées en préfecture /Tribunal d'instance
- ☆ Plus de 2 ans d'existence
- ☆ Moins de **200 000€** de ressources annuelles
- ☆ Projets dans un pays éligible à l'aide au développement (OCDE), sauf le Mali
- ☆ Partenaire : (association, GP, coopérative, école, mairie, etc.)

QUEL TYPE DE PROJET ?

- **Besoin émis par les populations locales**
- **Toute thématique traditionnelle d'Aide au Développement**
- **Mis en œuvre sur une durée de 1 à 3 ans**
- **Inéligibles :**
Projets ponctuels et de construction simple,
projets d'urgence, de microcrédit,
projets cofinancés par le MEAE, l'AFD (dont
subventions FORIM).



QUEL TYPE DE PROJET ?

Les Projets qui utilisent le sport comme levier de développement sont désormais **éligibles** !

- ⊕ Utiliser le sport pour l'atteinte des Objectifs de Développement Durable
- ⊕ Besoin émis par les populations locales
- ⊕ Mêmes critères que les microprojets généralistes



LES CRITERES DE Sélection

- **Pertinence :**

- Demande locale / besoin
- Réponse adaptée
- Objectifs à long terme

- **Ancrage local :**

- Articulation avec les politiques locales
- Partenariat/collaboration avec ONG et associations locales

- **Pérennité :**

- Le projet peut continuer, s'étendre, être reproduit
- Le projet devient autonome à moyen terme

- **Budget :**

- Proportionnalité entre dépenses et résultats attendus

- **Indicateurs de résultats :**

- Capacité à mesurer les effets et impacts

- **Participation :**

- Bénéficiaires sont impliqués dans toutes les phases du projet
- Bénéficiaires pourront s'appropriier les résultats du projet

- **Thématiques transverses :**

- Genre, Jeunesse, Environnement

L'AGENDA

APPEL A PROJETS AUTOMNE 2023

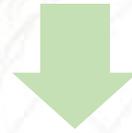
Ouvert

Clôture le 5 octobre 2023 à 23h59
Résultats : fin décembre



LE PROCESSUS DU DEPÔT DE DOSSIER

Relecture, vérification session et adresse email



Dépôt et paiement du dossier en ligne (20 €)



Lecture interne et pré-jury



Lecture externe



Refus ou sélection du projet : avis jury en ligne

LE PROCESSUS DES PROJETS LAUREATS

Diligences LCB-FT, lettre de déblocage



Versement 2/3 dotation



Bilan intermédiaire et final



Validation bilan final



Versement 1/3 restant

DES QUESTIONS ?

LE PORTAIL SOLIDAIRE : www.portailsolidaire.org



The image shows a screenshot of the Portail Solidaire website. At the top left is the logo for 'Portail Solidaire'. To its right are navigation links: 'Porteurs de projets', 'Bailleurs', and 'Qui sommes-nous'. In the top right corner is a button labeled 'Se connecter'. The main banner features a photograph of three hands of different skin tones gripping a thick white rope. Overlaid on this image is the text: 'Bailleurs de fonds et porteurs de projets : mêmes objectifs'. Below the banner are two buttons: 'Vous êtes porteur de projets ?' and 'Vous êtes bailleur de fonds?'. At the bottom of the page, a grey box contains the text: 'Un portail collaboratif qui met en lien des porteurs de projets de solidarité internationale avec des bailleurs de fonds'.

Portail Solidaire

Porteurs de projets Bailleurs Qui sommes-nous

Se connecter

Bailleurs de fonds
et porteurs de projets :
mêmes objectifs

Vous êtes porteur de projets ?

Vous êtes bailleur de fonds?

Un portail collaboratif qui met en lien
des porteurs de projets de solidarité internationale
avec des bailleurs de fonds

BAILLEURS DE FONDS PARTENAIRES AMP



- **Entre 2000 € et 15 000 €**
- **Uniquement frais d'investissement (pas de fonctionnement)**
- **Tout organisme d'intérêt général (pas de durée minimum obligatoire)**
- **Toute thématique sauf santé et éducation de base**

COMMENT SOLICITER LES BAILLEURS ?

Dépenses					Ressources				
Nature	Mode de calcul	Montant en €	%		Origine	Montant en €	Acquis/Sollicité	%	
Construction du bâtiment du		23796	76	✘	1. Ressources propres				
A chat des équipements		6704	21	✘	Fonds récoltés à la cérémonie	2290	Acquis	7	✘
Avance de trésorerie (paiem		1000	3	✘	Ajouter une ligne de ressource				
Divers et imprévus (max 5% du sous-total)		0	0		2. Bailleurs de fonds privés				
Frais administratifs (max 10% du sous-total)		0	0		Agence des Micro-Projets	13500	Sollicité	43	
Total dépenses hors valorisations		31500 €			Agir Sa Vie	12500	Acquis	40	
Ajouter une ligne de dépense					Fonds SUEZ Initiatives	0	Sollicité	0	
					Impala Avenir	0	Sollicité	0	
					Ajouter une ligne de ressource				
					3. Bailleurs de fonds publics				
					Conseil Régional Agbéby-Ti	3210	Sollicité	10	✘
					Ajouter une ligne de ressource				
					Total ressources hors valorisation	31500 €			

LE DEPÔT DE DOSSIER

**Quelles étapes pour déposer
une demande de financement ?**

CREATION DE L'ESPACE ASSOCIATION

Nouveau compte Association

Vos identifiants

Email * :

Exp: dupont@gmail.com

Mot de passe * :

(Le mot de passe doit contenir au moins une minuscule, une majuscule, un caractère spécial et une chiffre)

Au moins 8 caractères

Confirmation mot de passe * :

Créer mon compte

- Documents: publication JO, compte de résultat (N-1)
- Présentation de l'association en une dizaine de lignes (*visible en ligne*)

→ Choix de l'Appel à Projets

L'INTRODUCTION

- Choix de l'Appel à Projets
- Titre, sous-titre et résumé du projet
- Définir les objectifs (généraux et spécifiques), en lien avec les ODD
- Contexte local
 - Général + spécifique à la thématique abordée (stat. et état des lieux)
 - Environnement local du projet
- Historique du projet

LE PARTENAIRE LOCAL

- Personnalité morale : association, mairie, coopérative, école, ...
- Compétences et expériences
- Implication du partenaire dans le projet et rôles
- Convention de partenariat (modèles disponibles)
- Plusieurs partenaires locaux possibles

LES BENEFICIAIRES

- Bénéficiaires directs/indirects
- Implication des bénéficiaires
- L'égalité femme-homme dans le projet
- La jeunesse
- Les personnes exclues du projet

PHASE 2 : LES ACTIVITES

Objectifs et pertinence du projet

Partenaires locaux

Bénéficiaires

Activités

Viabilité

Evaluation et prolongements

Budget

Annexes

Photos et Vidéos

Avis de non-objection

(Les champs en "" sont obligatoires)*

Calendrier du projet * :

(Le projet présenté doit avoir une durée minimum d'un an et de maximum 3 ans - Phases de suivi / évaluation comprises)

Début * :

Fin * :

Activité(s) * :

[Ajouter nouvelle activité](#)

Rechercher :

Titre	Moyens	Résultats attendus	Calendrier
Aucune donnée disponible dans le tableau			

Précédent

Suivant

[Je sauvegarde mes informations](#)

LA VIABILITE

- **La viabilité financière**

-> Comment seront pris en charge les frais de maintenance et/ou de fonctionnement à long terme ?

Différentes méthodes utilisées pour l'atteindre :

- L'Activité Génératrice de Revenus

- Le financement de base communautaire
(ex, impôt local, adhésion, participation des membres, ...)

- Le partenariat avec une entreprise

- L'implication financière de l'Etat
Etc.

LA VIABILITE

- **La viabilité sociale et culturelle** - acceptabilité
- **La viabilité politique et réglementaire** – autorités locales & cohérence
- **La viabilité environnementale**
- **La viabilité technique** - pérennité des matériaux et savoir-faire
- **La viabilité organisationnelle**
- **Le dispositif d'évaluation**
- **Actions de sensibilisation en France**
- **Prolongement envisagé**

LE BUDGET

Dépenses				
Nature	Mode de calcul	Montant en €	%	
				✘
Divers et imprévus (max 5% du sous-total)				
Frais administratifs (max 10% du sous-total)				
Total dépenses hors valorisations		0 €		

[Ajouter une ligne de dépense](#)

Ressources				
Origine	Montant en €	Acquis/Sollicité	%	
1. Ressources propres				
		Sollicité	⇅	✘
Ajouter une ligne de ressource				
2. Bailleurs de fonds privés				
Agence des Micro projets		Sollicité	⇅	
Fondation Agir sa Vie		Sollicité	⇅	
Fondation Impala Avenir		Sollicité	⇅	
Fondation SUEZ		Sollicité	⇅	
Ajouter une ligne de ressource				
3. Bailleurs de fonds publics				
		Sollicité	⇅	✘
Ajouter une ligne de ressource				
Total ressources hors valorisation		0 €		

LE BUDGET

Valorisations*				
Nature	Mode de calcul	Montant en €	%	
Apport des partenaires locaux				
				x
Ajouter une ligne de dépense				
Apport des partenaires français				
				x
Ajouter une ligne de dépense				
Total des valorisations		0 €		
Total dépenses avec valorisations		0 €		

Valorisations*				
Nature	Montant en €	Acquis/Sollicité	%	
Apport des partenaires locaux				
		Sollicité ↕		x
Ajouter une ligne de ressource				
Apport des partenaires français				
		Sollicité ↕		x
Ajouter une ligne de dépense				
Total des valorisations		0 €		
Total ressources avec valorisations		0 €		

INFOS BUDGET

- **La Guilde** : somme sollicitée inférieure ou égale à **50% du budget prévisionnel du projet soumis (valorisations comprises)**. Parmi les 50% restant : il ne faut pas dépasser 25% de valorisations.
- Max : 12 500 euros.
- Ou 20 000€ pour les associations déjà lauréates et au budget annuel N-1 supérieur à 50 000€.
- Ce pourcentage est calculé sur **les dépenses éligibles**

Exemple :

Projet à 10 000€ → sollicitation max à La Guilde = 5 000 € (50%)

Si 1 000 € de frais d'avion des volontaires français (inéligibles)

9 000€ frais éligibles → sollicitation max à La Guilde = 4 500 € (50%)

- Vérifiez l'éligibilité de votre projet aux bailleurs demandés
- Les financements déclarés comme « acquis » doivent être accompagnés d'un **justificatif**

L'ELIGIBILITE DES DEPENSES

Sont éligibles :

- Les salaires des formateurs locaux
- Les achats au sein du pays (petits et gros équipements et autres)
- Les frais de construction
- Les frais de communication et de publicité
- Les salaires locaux (à court terme)
- Les frais de fonctionnement sont éligibles mais il faut être en capacité de démontrer qu'ils seront couverts in-fine.

L'ELIGIBILITE DES DEPENSES

Ne sont pas éligibles:

- Les dépenses déjà réalisées
- Les dépenses dédiées aux salaires locaux (ou autres frais de fonctionnement)
- Les salaires en France
- Le matériel acheté en France
- Le transport de matériel depuis la France
- Les déplacements internationaux (billets, visa, vaccins, etc.) et locaux (location d'un moyen de déplacement, hébergement, nourriture, etc.) de l'association française
- Les frais d'un volontaire (VSI ou Service civique)

ANNEXES, PHOTOS, VIDEOS

- Annexes utiles (en français)
- Titres (cf annexe n1 Devis forage)
- Par exemple :
 - Devis des dépenses, Plans architecturaux des locaux
 - Appartenance du terrain (et/ou attestation de mise à disposition)
 - Demandes institutionnelles (et/ou lettres d'engagement)
 - Rapports de mission exploratoire

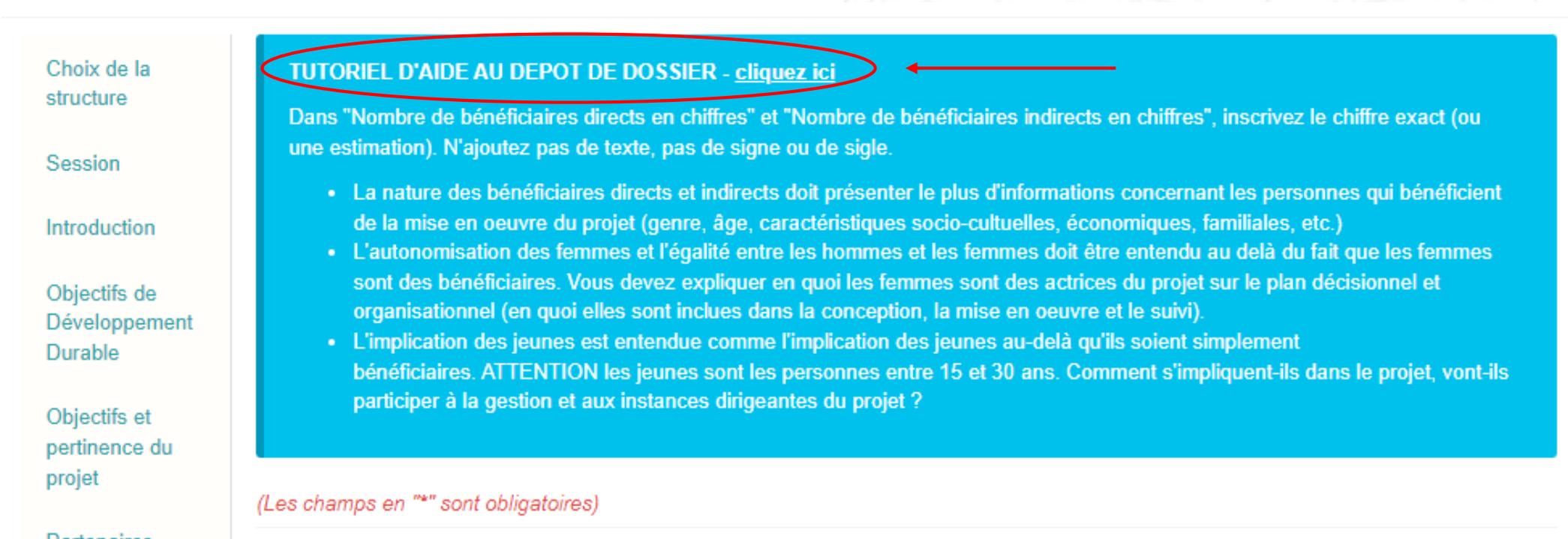
① Annexes comme **complément**

- Photos utiles, de 5 à 10 < 1 Mo, nommée et représentative
- Vidéos si disponibles
- Avis de Non-Objection (ANO)

LES REGLES PRATIQUES

- N'oubliez pas de **sauvegarder** régulièrement vos avancements
- **Un seul** dossier de demande de fonds par session et par bailleur
- Zone rouge : attention aux déplacements des membres de l'association française ; adapter en conséquence la répartition des rôles
- De nombreuses rubriques, un dossier chronophage à remplir ... Et professionnalisant !

Consultez le tutoriel d'aide au dépôt de projet sur votre espace !



The screenshot shows a sidebar on the left with menu items: "Choix de la structure", "Session", "Introduction", "Objectifs de Développement Durable", "Objectifs et pertinence du projet", and "Partenaires". The main content area has a blue callout box with the following text:

TUTORIEL D'AIDE AU DEPOT DE DOSSIER - [cliquez ici](#) ←

Dans "Nombre de bénéficiaires directs en chiffres" et "Nombre de bénéficiaires indirects en chiffres", inscrivez le chiffre exact (ou une estimation). N'ajoutez pas de texte, pas de signe ou de sigle.

- La nature des bénéficiaires directs et indirects doit présenter le plus d'informations concernant les personnes qui bénéficient de la mise en oeuvre du projet (genre, âge, caractéristiques socio-culturelles, économiques, familiales, etc.)
- L'autonomisation des femmes et l'égalité entre les hommes et les femmes doit être entendu au delà du fait que les femmes sont des bénéficiaires. Vous devez expliquer en quoi les femmes sont des actrices du projet sur le plan décisionnel et organisationnel (en quoi elles sont incluses dans la conception, la mise en oeuvre et le suivi).
- L'implication des jeunes est entendue comme l'implication des jeunes au-delà qu'ils soient simplement bénéficiaires. ATTENTION les jeunes sont les personnes entre 15 et 30 ans. Comment s'impliquent-ils dans le projet, vont-ils participer à la gestion et aux instances dirigeantes du projet ?

(Les champs en "" sont obligatoires)*

➤ <https://www.portailsolidaire.org/tutoriels-questions-frequentes/>

QUELQUES LIENS UTILES

- La Guilde : <https://la-guilde.org/>
- La Médiathèque : <https://mediatheque.agencemicroprojets.org/>
- Le dépôt de projet : <https://www.portailsolidaire.org/projets/web/login>
- Les tutoriels d'aide au dépôt de projet : <https://www.portailsolidaire.org/tutoriels-questions-frequentes/>
- Les Objectifs de Développement Durable : <https://www.un.org/sustainabledevelopment/fr/objectifs-de-developpement-durable/>

Suivez nos actualités sur nos réseaux sociaux :

- La Guilde - Facebook : <https://www.facebook.com/laguildeeuropeenneduraid>
- La Guilde – LinkedIn : https://fr.linkedin.com/company/la-guilde?trk=public_post_feed-actor-name
- La Guilde - Twitter : https://twitter.com/i/flow/login?redirect_after_login=%2FLaGuilde>Action



DES QUESTIONS ?

Rappel de L'AGENDA

APPEL A PROJETS AUTOMNE 2023

Ouvert

Clôture le 5 octobre 2023 à 23h59
Résultats : fin décembre





LA GUILDE EUROPÉENNE DU RAID

ASSOCIATION FRANÇAISE RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE

LA-GUILDE.ORG